

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 69 (2018)

Heft: 2

Artikel: Échange avec Tanya Zein et Jean-Paul Jaccaud

Autor: Zein, Tanya / Jaccaud, Jean-Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-780952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

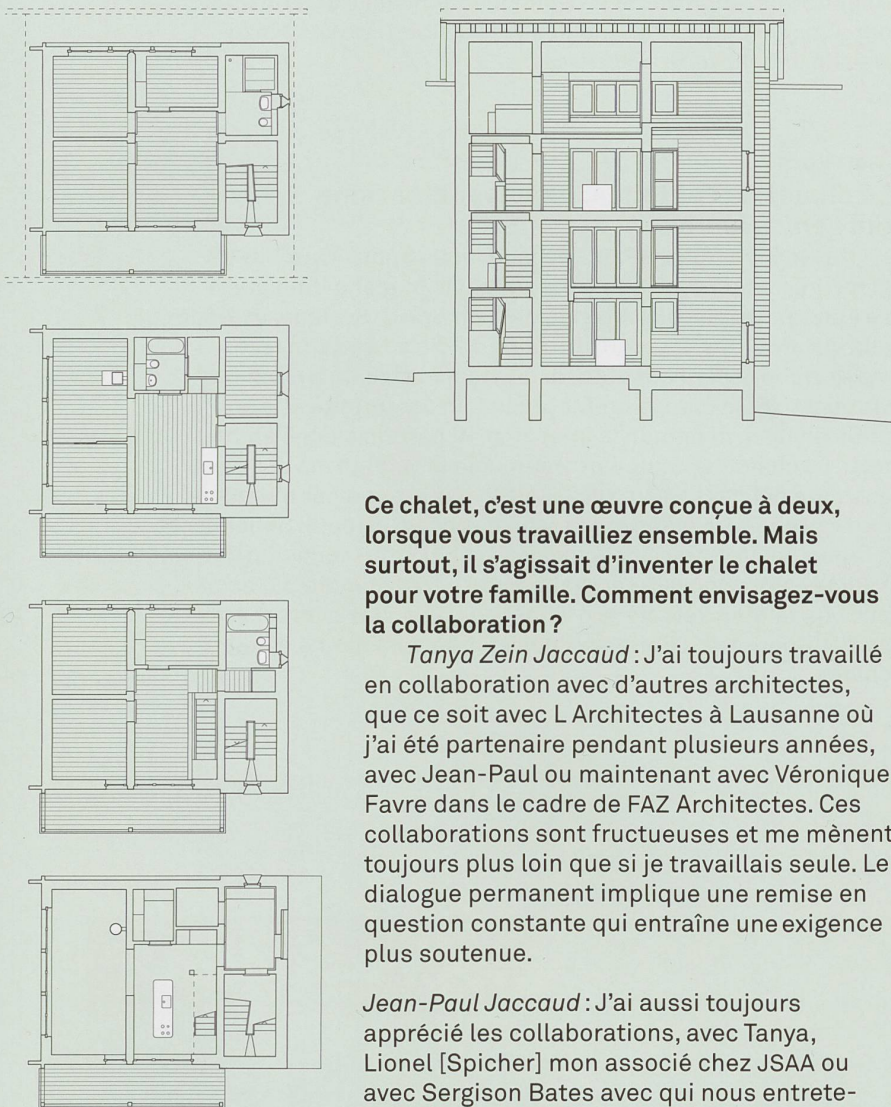
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echange avec Tanya Zein et Jean-Paul Jaccaud

Tanya Zein (1972, Beyrouth) et Jean-Paul Jaccaud (1971, Hong-Kong), tous deux formés à l'EPFL, travaillent aujourd'hui à Genève dans deux bureaux différents, respectivement FAZ Architectes et JSAA (Jaccaud Spicher Architectes Associés). Pendant quelques années (2010 à 2015) ils ont aussi partagé une petite agence à Londres : Jaccaud Zein Architects. Là-bas, ils ont transformé une villa victorienne, construit un complexe d'immeubles en briques et à distance, dessiné le chalet de la Forclaz.



Ce chalet, c'est une œuvre conçue à deux, lorsque vous travaillez ensemble. Mais surtout, il s'agissait d'inventer le chalet pour votre famille. Comment envisagez-vous la collaboration ?

Tanya Zein Jaccaud : J'ai toujours travaillé en collaboration avec d'autres architectes, que ce soit avec L Architectes à Lausanne où j'ai été partenaire pendant plusieurs années, avec Jean-Paul ou maintenant avec Véronique Favre dans le cadre de FAZ Architectes. Ces collaborations sont fructueuses et me mènent toujours plus loin que si je travaillais seule. Le dialogue permanent implique une remise en question constante qui entraîne une exigence plus soutenue.

Jean-Paul Jaccaud : J'ai aussi toujours apprécié les collaborations, avec Tanya, Lionel [Spicher] mon associé chez JSAA ou avec Sergison Bates avec qui nous entretenons depuis longtemps une forte complicité. Avec chacun, la manière de travailler est différente. Dans le cas du chalet de La Forclaz, le fait d'être à la fois client et architecte était complexe, n'ayant surtout pas d'excuses pour les compromis. Concessions et difficultés sont venues uniquement de la relation avec la commune et leurs préconceptions.

Pourriez-vous nous faire une petite visite des lieux ? Nous commençons par le rez-de-chaussée, il n'y a pas de cave, c'est étrange.

En effet, par rapport à la plupart des autres habitations adjacentes du village, le chalet n'est pas en pente mais sur un replat. Auparavant se trouvait là une gouille où historiquement les gens venaient laver les peaux de bêtes. Afin de pouvoir contrer les futurs risques d'humidité, il a fallu canaliser les grandes quantités d'eau qui se trouvaient sur le site à l'aide de fondations difficiles et très techniques. Ainsi le socle, est beaucoup moins marqué que sur d'autres chalets voisins. L'entrée se fait sur le pignon amont : la porte s'ouvre sur un hall commun aux deux logements, qui dessert un local technique, l'escalier pour monter à l'appartement du haut et la porte d'accès à celui du bas (fig. 1). Ensuite, la typologie intérieure est adaptée au confort moderne, la distribution traditionnelle étant caduque.

Néanmoins, on retrouve certaines caractéristiques concernant la disposition et la taille des pièces.

Incontestablement, certaines choses sont restées, à l'instar des niveaux 1 et 3 que l'on peut qualifier d'espace diurne où il y a un enchaînement de la cuisine, sise côté amont qui s'ouvre sur le séjour orienté vers la vallée. Originellement ces espaces étaient séparés par un mur, mais la logique distributive est la même ; nous avons choisi de créer un large cadre et le salon en léger contrebas, que l'on peut voir comme une matérialisation de l'ancien mur des chalets ancestraux (fig. 2). L'étage nocturne de chaque logement possède un large hall – utilisé comme petit salon ou salle de jeux – qui répartit trois chambres à coucher, de petit volume, un élément typique. L'escalier de l'appartement du bas qui monte depuis la cuisine au premier étage ne vient en revanche pas du tout du langage architectural

Fig. 1 Coupe et plans des étages du chalet Jaccaud-Zein.
© bureau JSAA, 2015



Fig. 2 Faces sud-ouest et sud-est. Le chalet, situé à la jonction entre le village historique sur la gauche et les « nouveaux » chalets isolés des années 1970-1980, sur la droite, dans les hauteurs, agit comme un trait d'union. © Dirk Weiss, 2018

local ; excepté le panneautage, il s'agit d'une citation directe de l'escalier-échelle créé par Alison et Peter Smithson, l'apport londonien en somme !

A propos de la matérialité : comment s'est déroulé la préfabrication ?

Jean-Paul Jaccaud : Au départ, nous avions l'idée de construire par empilement de madriers [*Blockbau*], le système vernaculaire : c'est simple, beau et intelligent. Tout a un sens. Pour des raisons sismiques, ce fut impossible et nous avons gardé le souvenir de la proportion et le matériau, le bois, sous diverses formes. Tanya avait déjà une grande expérience de la préfabrication en bois grâce à son travail chez L Architectes et elle avait déjà travaillé avec Daniel Berrut qui a exécuté le chalet en grande partie. Rien ne peut se corriger sur le chantier donc la phase des plans [sur CNC – *machine-outil à commande numérique*] est d'une grande précision : 3 mois ont été nécessaires à la fabrication et seulement 3 semaines de chantier pour le gros œuvre. Sur un radier de béton, les blocs de murs en bois arrivent par camion, s'appuient les uns sur les autres et sont boulonnés.

Le chalet superposé est imbriqué dans le tissu villageois de La Forclaz et en même temps à la limite de celui-ci ; on sent une recherche sur le rapport au lieu, de façon extrêmement tangible.

Nous aspirions effectivement à ce que le bâtiment soit une part intégrale du tissu existant. Au vu de sa position et de sa volumétrie, nous espérions tisser un peu les constructions hybrides des années 1970-80 (situées au-dessus) avec les constructions plus anciennes du vieux village en aval (fig. 3).

Nous aurions bien aimé que le chalet soit « invisible », dans le sens qu'il ne soit pas remarqué – démasqué – du premier regard mais que sa contemporanéité n'apparaisse que lors d'une observation plus fine. Nous ne sommes pas intéressés par une architecture trop démonstrative, l'identité de La Forclaz nous importait beaucoup. Savoir ce qui en fait une architecture contextuelle est plus complexe à définir. Jusqu'au dernier moment, nous avions une appréhension : où se termine la filiation et où commence la pastiche ? Nous n'avons pas émis de jugements trop marqués sur le contexte et avons fait feu de tout bois : le chalet est ainsi un mélange un peu éclectique de fragments et nous l'espérons, quelque peu intemporel. ●

Fiche technique

2012-2015
 Jaccaud Zein Architects
 Collaborateurs : Diogo Fonseca Lopes et Gaëtan Evéquoz
 Consultants : Charpente Concept, Sorane SA
 Construction : Amédée Berrut SA

L'auteure

Pauline Nerfin est assistante en histoire de l'architecture et de l'urbanisme à l'Université de Genève et consacre sa thèse de doctorat à la diffusion du chalet suisse préfabriqué dans la seconde partie du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Elle s'intéresse également à la notion de paysage construit, particulièrement celui de la montagne et son corollaire, l'architecture en bois.

Contact : pauline.nerfin@unige.ch



Fig. 3 Vue depuis le séjour de l'appartement du bas, en direction de la cuisine, matérialisée par un bloc aux multiples fonctions, laissant passer le regard au-dessous. Au fond, l'escalier-échelle, comme une citation des Smithson. Seul le sol du rez-de-chaussée fait exception à la règle du tout-bois ; il s'agit d'une chape polie. © Dirk Weiss, 2018